

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice : 27

Membres présents : 23

Suffrages exprimés : 27

République Française

Délibération N° 2021- 78  
Conseil Municipal du 7 juillet 2021DATE DE CONVOCATION : 1<sup>er</sup> juillet 2021CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F.CESSAC - K.PERROIS – S.BROUILLET – W. BOURGEAU – E.PISANI – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD –S. BUTET – P.BERTON – C. RAFINCONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : P. ORMECHE pouvoir à G. MIGNON – A. DUBRUN pouvoir à T. DEGRANDE – F. GUIRAO pouvoir à M. VILLEGER – S. DELIMOGEES pouvoir à P. BERTONCONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: P. ORMECHE – A. DUBRUN – F. GUIRAO – S. DELIMOGEESSECRÉTAIRE DE SÉANCE : S. BROUILLET**OBJET : TARIFICATION 2021-2022 CANTINE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE****Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** le Code de l'Éducation et notamment en son article R.53-52, les tarifs de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles et primaires de l'enseignement public sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge,

Le Conseil Municipal, entendu les explications du Maire, et après en avoir délibéré PAR 27 VOIX POUR, décide :

- D'appliquer un maintien des tarifs de cantines et de garderie pour la rentrée de septembre 2021 comme suit :

Services	Désignations	Tarifs 2021/2022
Cantine	Enfants domiciliés à Châteauneuf + enfants castelnoviens dont accord de participation de la commune de résidence (Birac et Graves-Saint Amant)	2,55 €
Cantine	Enfants non domiciliés à Châteauneuf	3,35 €
Cantine	Enfants ULIS quelle que soit la Commune	2,55 €
Cantine	Adultes	4,30 €
Garderie	Garderie du matin	1,05 €
Garderie	Garderie du soir : première heure jusqu'à 17h30	1,05 €
Garderie	Garderie du soir : à partir de 17h30 jusqu'à la fermeture	1,05 €
Garderie	Après fermeture : retard inférieur à 30 minutes	8,73 €
Garderie	Après fermeture : retard supérieur à 30 minutes	17,46 €

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE